

**PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 18 MARS 2019  
(Validé par le comité directeur du 20 mai 2019)**

Présents : Nathalie VALLOGNES, Yves RAS, Gaelle RAMARQUES, Hassan ALAOUI, Pierrick LE BALC'H, Eric BALLE, Philippe DAUCHEL, Marc LE MARCHANT DE TRIGON, Maryse UMHAUER, Véronique LAMBERTZ, Rodolphe JULES (CD14), François DESHAYES (CD27), Frédérique YON (50), Danielle FRENEHARD (CD61), Florian BARBEAU(CD76)

Excusés : Anne CHARRIERAS, Patrick LAMOTHE, Nicolas PISSOT, Cyril THOMASSIN

Absents : David FROMENTIN,

Assistent : Po Chua YANG, Nicole MALHADAS, Rémi COUTURIER, Olivier MONNIER, Mathieu FOUCHER, Ewen LECOMTE

+++++

Début de séance : 20h00

**1-Mot de la Présidente :**

\*Nathalie VALLOGNES a procédé à la remise des dotations « Label FFVolley 2017/2018 » autour d'un pot de l'amitié avant la réunion de comité directeur de ce soir. 13 clubs récompensés : 9 « Label Futur » et 4 « Label Excellence ».

Merci au club du Havre qui a fait le déplacement.

\*Elle remercie également tous ceux qui ont participé à la construction du plan pluriannuel de la ligue. La mise en place des rencontres aux réunions des comités afin d'échanger et répondre aux questions des clubs, avance doucement.

**2-Présentation de la Coupe de France Compét'lib aux cds par Pierre Vouillot – chargé de mission à la FFVolley.**

-L'objectif de cette compétition mise en place pour la seconde fois, est de proposer aux pratiquants loisir et compét'lib licenciés à la FFVolley une compétition d'envergure nationale, avec des phases départementales et régionales, et créer un lien avec les pratiquants des fédérations affinitaires.

-Phase départementale, organisée par les CD. Date limite fixée au 25 mars.

-Phase régionale à 5 équipes, organisée par la ligue le week-end du 27 et 28 avril.

-Phase nationales, organisées par la FFVolley à Cannes du 14 au 16 juin.

\*GSD « Groupement Sportif Départemental » :

-C'est un outil qui permet d'accueillir tous les pratiquants de volley loisir, hors compétitions et de les licencier en bonne et due forme dans chaque département.

Le GSD est supervisé par le comité départemental, mais validé par la FFVolley.

\*VNL :

Elle aura lieu à Cannes du 14 au 16 juin 2019.

**3- Commission Finances :**

a-point sur le budget en cours

58% des dépenses ont lieu en fin de saison et 73% des recettes ont déjà été réalisées.

Les frais de déplacements sont corrects. Les Licences sont stables, bien qu'un peu en dessous des prévisions.

b- présentation de la demande de subvention à la région et présentation du budget à 3 ans

-Limiter les dépenses

-Anticiper la baisse du CNDS

-Prévision de l'organisation des Maxi Volleyades afin de montrer que nous sommes capables d'utiliser les ressources en valorisant l'occupation du CSN.

c- point sur la préparation du budget 2019-2020

-En cours, il sera présenté en bureau directeur début avril.

-Comme évoqué lors du séminaire, sera pris en compte une baisse du tarif des licences jeunes et une augmentation des licences seniors.

**4- renouvellement des postes vacants au Co Dir (AG)**

Marc BRUNNENKANT a adressé sa démission du comité directeur. Suite à celle de Ludovic GUIOT en début de saison, il y a 2 postes vacants.

Stéphane PERSAC souhaite rejoindre le comité directeur. Sa candidature sera portée à l'ordre du jour de l'AG du 29 juin prochain.

**5-désignations des délégués à l'AG Fédérale des 25 et 26 mai à Belfort.**

La présence des 3 délégués titulaires, à savoir François DESHAYES, Eric BALLE, et Hassan ALAOUI est confirmée.

Le formulaire ainsi que le règlement de l'hébergement seront adressés à la FFVolley avant fin mars.

Le déplacement en train sera finalisé avant fin de semaine.

**6-désignation de l'organisateur de l'AG Ligue du 29 juin.**

2 candidatures ont été reçues : ASPTT ROUEN MSAVB et COR ELBEUF.

C'est la candidature qui est arrivée en premier qui a été retenue.

**7-Tour des commissions.**

Sportive Jeunes

-Toujours les mêmes problématiques d'équipes qui ne se déplacent pas et de confirmations d'implantations tardives.

-La communication sur Internet devra être améliorée.

-Quelques difficultés de DAF pour certains clubs mais qui sont en train de se réguler. Pour rappel, les amendes DAF seront redistribuées aux clubs qui sont au dessus du quota exigé.

#### Arbitrage

-La CRA devra présenter des propositions au prochain Comité directeur dans l'objectif de préparation de l'AG Ligue.  
-La ligue est intervenue sur des supervisions UNSS.

#### Sportive Seniors

-Lors de la réunion CSR du 14 mars, organisée à la demande de la présidente de la ligue, il a été décidé que Patrick LA-MOTHE assurerait la transition de la commission jusqu'à la fin de la saison.  
-le match PNM039 devra être joué sur une des 3 dates proposées par le club de l'ES Carpiquet. Si l'équipe du COR El-beuf refuse, elle sera déclarée forfait sur cette rencontre.  
-En raison de la difficulté rencontrée pour gérer les derniers reports de match, la CSR autorise les clubs à reporter les matchs jusqu'au 7 avril. Pour toute rencontre non jouée à cette date, les deux équipes perdront le match par forfait.  
-un projet pour la saison prochaine devra être présenté en AG.

#### Coupe de Normandie

-Formule Coupe de France 6x6. 1<sup>er</sup> tour : samedi 1<sup>er</sup> juin, 2<sup>nd</sup> tour : samedi 15 juin, Final Four : samedi 22 juin. Pas de report possible, match le samedi après midi.  
-Date limite inscription 30 avril, 50 €/équipe avec minimum 12 équipes et maximum 18 premières équipes inscrites  
-dotation de 300 € si 18 équipes inscrites.

#### Adoption du PV CSR du 14/03/2019

Mise au vote : adopté à l'unanimité
-------------------------------------

#### Adoption du règlement de la Coupe de Normandie

Mise au vote : adopté à l'unanimité
-------------------------------------

#### Technique

-le stage CRE M17M de février a été annulé faute de participants. Il a été reporté au 9 et 10 mars, avec seulement 7 stagiaires inscrits.  
-les autres stages ont eu lieu, mais ont connu un gros souci en l'absence de mise à disposition de minibus du CSN. Le transport des stagiaires a été géré dans l'urgence par Gaëlle RAMARQUES mais a alourdi le coût du stage de 1400 €.

-2<sup>nd</sup> certificat DRE1 : prévu fin juin 2019

-3<sup>ème</sup> certificat DRE1 : prévu en fin d'année 2019.

-Volleyades : Vitrolles du 20 au 22 avril. La logistique transport/hébergement est en cours.

-Volleyades : Chatenay les 11 et 12 mai. La logistique transport/hébergement est également en cours.

\*en cas d'absence de stagiaire en cours de stage, il sera facturé ce qui est consommé.

\*en cas d'absence de stagiaire non prévenue suffisamment à l'avance ou sans certificat médical, le stage sera facturé dans son intégralité.

Mise au vote : 5 contre
-------------------------

#### TSR :

-C'est une dérogation Fédérale propre à la ligue de Normandie. La procédure doit être fluidifiée et il doit y avoir une articulation simplifiée entre les commissions technique et médicale.

Par conséquent, le paragraphe - TSR page 3 du PV du comité directeur du 10 janvier - est rectifié et la phrase : « La validation des TSR sera uniquement du ressort de la commission » est retirée.

#### Volley Santé :

C'est une nouvelle forme de pratique et il faut insister sur le volley santé.

Après la foire de Caen la ligue sera présente sur la foire de Rouen.

Le constat est négatif en présence de service civique sur les manifestations.

### **8 – Questions diverses :**

\*Adoption du PV CD du 10 janvier :

Mise au vote : 1 abstention

\*Adoption du PV du BD du 04/02

Mise au vote : adopté à l'unanimité.

\*Adoption de Patrick Lamothe au poste de Président de commission sportive

Mise au vote : adopté à l'unanimité

\*Cooptation de Stéphane PERSAC à la commission Sportive Senior

Mise au vote : 3 Abstention.

Il faudra modifier l'organigramme

\*Organisation AG Ligue :

Les clubs auront la possibilité de faire parvenir leurs vœux et/ou suggestions pour le 30 avril afin que ceux-ci soient étudiés lors du comité directeur du 13 mai prochain.

\*Championnat de France Universitaire « Beach Volley » ultra-marin (Réunion) du 16 au 24 juin.

Il est soumis au comité directeur 2 propositions :

a) sur le principe de participation financière :

Mise au vote : 7 abstention

b) sur le montant de la participation à hauteur de 100€ / équipe = soit 300 €.

Mise au vote : 3 contre ; 5 abstention

\*Tournée 2019 de Soft Volley :

Le gagnant sera récompensé au choix, soit par la somme de 250€, soit par une dotation de matériel équivalente.

Fin de séance : 23h15

Nathalie VALLOGNES  
Présidente de la Ligue de Normandie

Ligue de Normandie de Volley-Ball  
Maison des Associations – 1018, Quartier du Grand Parc – 14200 Hérouville Saint Clair – Tél: 02.50.01.95.18  
Antenne: 1 rue Masson – 76350 Oissel – Tél: 07.68.87.91.02  
Email: volleyballnormand@gmail.com Site: <https://www.volleyballnormand.fr/>